



XAVIER LEPLAË ARCHITECTE BASSINET TURQUIN PAYSAGE

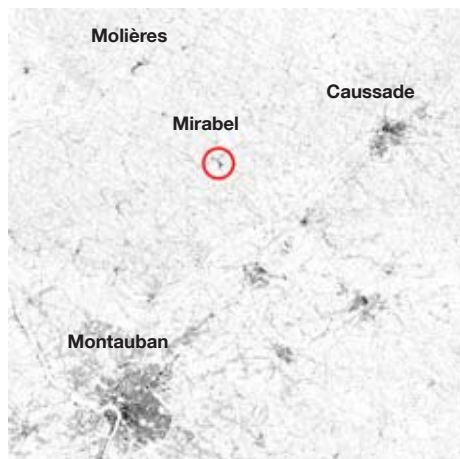
Mirabel, la mairie a trouvé sa place

Dossier de presse

Juillet 2015

LA MAIRIE DE MIRABEL ET SA PLACE

*A l'ombre d'un cèdre centenaire,
la nouvelle mairie de Mirabel et sa place
offrent un cœur à la commune,
battant au rythme des usages qui s'y déroulent,
favorisés par la relation intime
que le bâtiment noue avec son espace public.*



La mairie de Mirabel et sa place (crédit photo : Philippe Ruault)

LE CONTEXTE

Un concours a été lancé en janvier 2012, par la municipalité de Mirabel, village du Tarn-et-Garonne, accompagnée de la SEMATeG, pour la création d'une place et la construction d'une nouvelle mairie, l'ancienne ne répondant plus aux normes d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Pour réaliser ces équipements, l'emplacement d'un ancien parking du centre bourg a été retenu et l'équipe de maîtrise d'œuvre composée des agences Xavier Leplaë Architecte, Bassinet Turquin Paysage et du bureau d'étude Grontmij BEFS a été désignée lauréate.

Après un an et demi d'études et autant de chantier, la nouvelle mairie et sa place ont été officiellement ouvertes au public en mars 2015.



LE PROJET

Deux idées-forces sous-tendent le dessin de la mairie et de la place :

- la priorité donnée à la dimension publique des choses,
- la complémentarité d'usages et de fonctionnement de l'ensemble des parties.

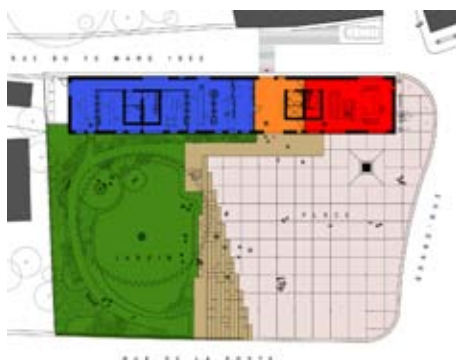
Le premier acte de projet est la définition de l'implantation de la mairie.

En venant longer la rue du 19 Mars 1962, la mairie vient accrocher le point haut du terrain. Elle laisse un vaste champ libre pour que le cèdre puisse étendre son ombre et pour que la place de village se déploie.

Le cœur de la mairie est le passage public couvert par lequel on entre depuis la rue ou la place.

De là, s'organisent la salle du conseil, d'un côté et les bureaux de l'autre.

Il s'opère entre la mairie et l'espace public une complémentarité d'usages. Les bureaux répondent au jardin, le passage à l'emmarchement et la salle du conseil municipal à la place.



- Partie administrative
- Passage couvert
- Salle du conseil
- Jardin
- Emmarchement
- Place

L'ORGANISATION

Les trois espaces de la mairie :

- La partie administrative regroupe l'accueil, les bureaux de l'administration et des élus.
- Le passage couvert abrite les panneaux d'informations communales, un banc et des toilettes publiques.
- La salle du conseil accueille les séances du conseil municipal, les mariages, le bureau de vote pour les élections ...

Les trois parties de l'espace public :

- La place où se situent le monument aux morts, des places de parking est un espace libre support d'événements divers.
- L'emmarchement est composé d'assises, de marches et du puits.
- Le jardin abrite le cèdre, des jeux pour enfants, une surface engazonnée, un cheminement circulaire et des bancs.





Photo satellite de Mirabel (crédit photo : Géoportail)

La place et le cèdre en 2012 (crédit photo : Xavier Leplaë Architecte)

LE CÈDRE

Un cèdre centenaire se trouve dans l'emprise du site. Cet arbre remarquable constitue un motif paysager important. Il répond à d'autres sujets ponctuant la ligne de crête du village. Leur composition en devient presque la signature de Mirabel puisqu'ils marquent l'implantation particulière des lieux importants (entrée, mairie, église).

Ainsi installée sur une colline, l'horizontalité de la commune est rompue par ces éléments verticaux qui s'érigent en marqueurs du paysage.





Plan de la mairie et de la place (crédit : Xavier Leplaë Architecte, Bassinet Turquin Paysage)



Axonométrie de la mairie et de la place (crédit : Bassinet Turquin Paysage)



Vue de la façade Est depuis la Grand'Rue (crédit photo : Philippe Ruault)

Vue de la façade Est depuis le jardin (crédit photo : Philippe Ruault)



LA MATÉRIALITÉ

Le bâtiment est un monolithe ponctué de fenêtres, véritables tableaux dans lesquels se succèdent et se mêlent les reflets des environs et les scènes de la vie intérieure de l'institution.

Les séances du conseil municipal, le reflet du cèdre, les célébrations de mariages, l'image de l'école communale se dessinent sur les façades.

La préciosité de ces scènes contraste avec le caractère rural des murs enduits d'un ton brique, évocation chromatique de la terre du Quercy.

Cette teinte rougeoyante des façades de la mairie dialogue avec celles de son contexte.

Elle entre en résonance avec les variations de verts de la végétation très présentes dans le village.

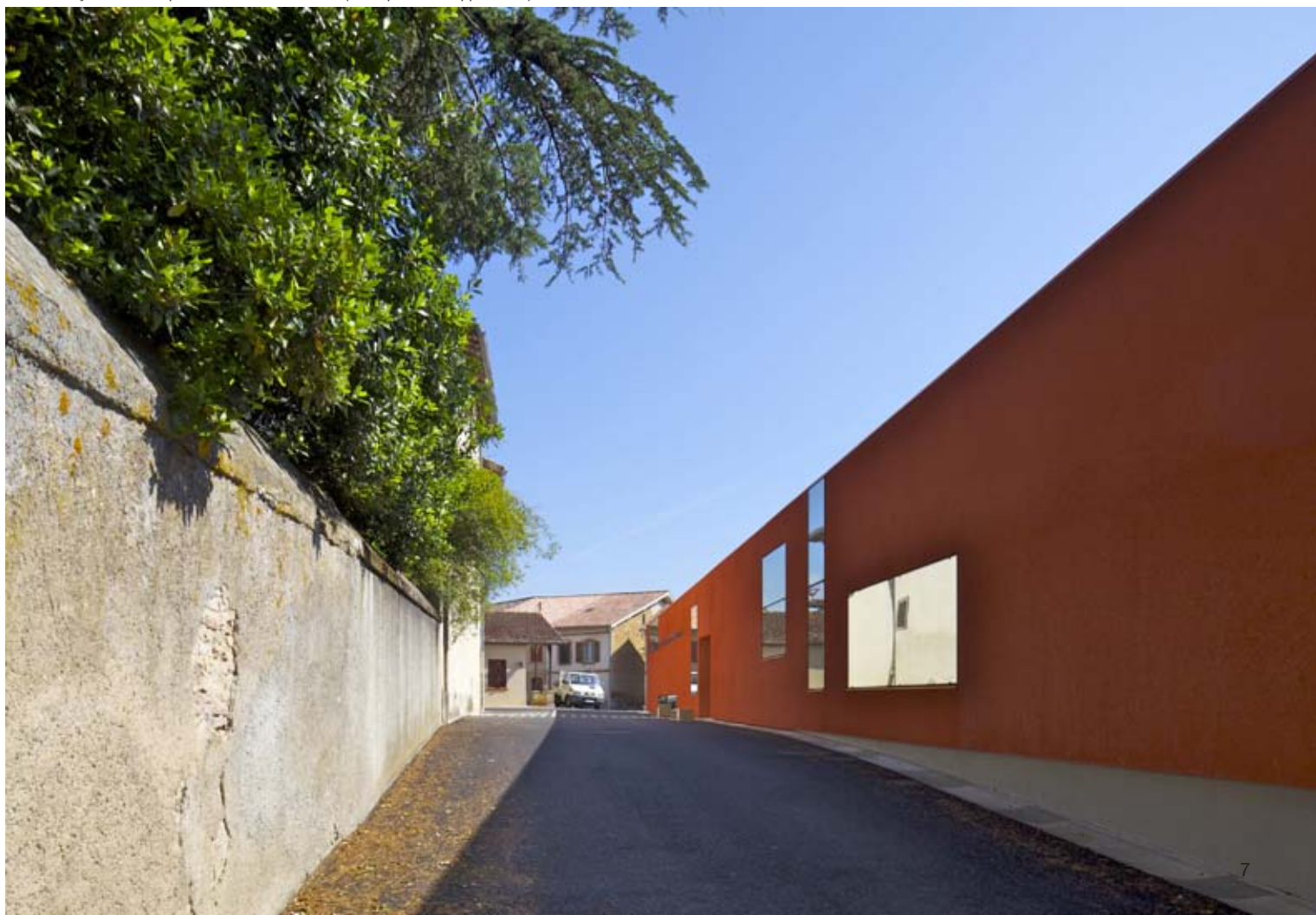
Elle souligne les accents colorés des floraisons, le jaune des jonquilles, le blanc des asphodèles, le pourpre des roses trémières...

Elle est soutenue par les teintes crème et ocre de la place et de l'embranchement.



Vue de la rue du 19 Mars 1962 depuis la Grand'Rue (crédit photo : Philippe Ruault)

Vue de la façade Ouest depuis la rue du 19 Mars 1962 (crédit photo : Philippe Ruault)





Vue depuis la rue du Château (crédit photo : Philippe Ruault)



Vue de la place depuis la rue de la Fontaine (crédit photo : Philippe Ruault)

L'ÉCONOMIE

Elle est ici entendue dans sa dimension large, intégrant différentes notions comme le «bon sens» ou le développement durable.

L'économie a guidé la conception du projet depuis son origine, en composant avec l'existant, en portant une grande attention à l'origine géographique des techniques, des entreprises et des matériaux et en arbitrant les choix financiers de manière équilibrée.

Nous avons cherché à magnifier et à intégrer les richesses existantes. Le neuf et l'ancien se mélangent. L'arrivée du nouveau projet n'est pas vécue comme un traumatisme. Le cèdre, la topographie existante, le mur en pierre, le mobilier communal sont les composantes d'une transition douce.

Le choix des matériaux tient compte du lieu de production, d'extraction et du transport. Le béton est issu d'une filière courte tandis que la pierre, le calcaire du Lot, est extraite d'une des carrières les plus proches du chantier.

A l'inverse des procédés industriels, les techniques constructives de la mairie ne sont pas délocalisables.

La structure en béton armé est coulée sur place. La réalisation à la main des enduits à la chaux nécessite une mise en œuvre in situ ...

Depuis la conception jusqu'au chantier, tout en respectant les coûts de construction, nous avons effectué des arbitrages de manière à conserver des richesses esthétiques et des qualités d'usages.

Ainsi la réalisation d'enduits à la chaux traditionnels équilibre la mise en œuvre de menuiseries vitrées sophistiquées. Dans l'espace public, la pierre est placée aux endroits les plus utilisés tandis que l'étendue de la place est en béton désactivé, un matériau simple.



Vue depuis la rue du 19 Mars 1962 (crédit photo : Philippe Ruault)

Vue de l'ancienne mairie et de la nouvelle depuis la Grand'Rue (crédit photo : Philippe Ruault)











Face latérale de l'emmarchement, le raccordement avec le mur existant (crédit photo : Rémy Turquin)



Maquette d'étude de l'emmarchement (crédit photo : Bassinet Turquin Paysage)

L'EMMARCHEMENT

Les escaliers sont souvent associés à l'entrée des édifices publics. On y prend la pause pour les mariages, pour les photos officielles, on vient y fêter une victoire sportive, on y manifeste ou plus modestement on s'y assoit avant d'entrer.

Dans le cas de la mairie de Mirabel, l'escalier est situé dans l'emprise de l'espace public.

Nous avons profité de la contrainte du dénivelé existant entre la place et le jardin, pour dessiner l'élément le plus précieux, le plus sculptural de l'aménagement.

L'emmarchement est un escalier auquel sont ajoutés des «accidents», blocs élargissant les marches, permettant différentes positions des corps sur la pierre. Le rythme de l'emmarchement a été étudié en maquette pour ajuster sa générosité.

Double page précédente :
Vue de la mairie depuis l'emmarchement,
à l'ombre du grand cèdre
(crédit photo : Philippe Ruault)



Passage couvert depuis la rue du 19 Mars 1962 en regardant vers la place (crédit photo : Philippe Ruault)

Vue des panneaux d'affichages dans le passage couvert en regardant vers la rue du 19 Mars 1962 (crédit photo : Philippe Ruault)



L'INTÉRIEUR

L'intérieur de la mairie est une grande composition qui intègre le béton sablé du gros œuvre laissé apparent, les fenêtres, les luminaires, les panneaux acoustiques et les étagères en bois.

Les fenêtres de tailles variées et disposées à différentes hauteurs ouvrent des cadrages originaux sur l'espace public et les constructions du village.

Les luminaires et les panneaux acoustiques participent au rythme de la composition des fenêtres.

Dans la partie administrative les étagères sont de grandes parois en bois dont la douceur de la texture répond à l'aspect brut du béton.



Les bureaux de la mairie (crédit photo : Philippe Ruault)

La salle du conseil (crédit photo : Philippe Ruault)





Jeux de reflets entre le monuments aux morts et les vitrages de la mairie (crédit photo : Philippe Ruault)

Vue en soirée : éclairage global de la place, les fenêtres, le seuil, la ponctuation et le cèdre (crédit photo : Philippe Ruault)



LA TEMPORALITÉ

La présence de la mairie et de sa place évolue au fil du jour et de la nuit.

Le jour, l'ombre du cèdre se projette au sol et l'âme.

La nuit, la mairie n'est éclairée que par ses fenêtres qui deviennent transparentes, l'effet de réflexion du vitrage s'atténuant avec l'arrivée de l'obscurité.

Les scènes d'intérieur du soir répondent aux reflets du village en plein jour.

Sur la place, seul le cheminement le long de la mairie est éclairé. Le reste de la place est balisé de façon régulière par de discrètes pastilles lumineuses.

La mise en valeur du monument aux morts et du cèdre sont les dernières touches apportées au paysage nocturne.



Jeux de reflets entre le cèdre et les vitrages de la mairie (crédit photo : Philippe Ruault)



XAVIER LEPLAË ARCHITECTE

Xavier Leplaë est diplômé de l'École d'Architecture de Toulouse en 1997.

Après diverses collaborations en France et à l'étranger il crée sa société d'architecture en 2011.

Selon lui, quelle que soit l'échelle, architecturale ou urbaine, le projet procède avant de la transformation d'un lieu. C'est dans la spécificité du site que la démarche de conception peut trouver un sens.

Depuis 2009 Xavier Leplaë est par ailleurs enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse.



(crédit photo : Thierry Lewenberg-Sturm)

Contact : Xavier Leplaë
17 rue de Metz, 31000 Toulouse, France
T: +33 6 62 38 96 83
M : xavier.leplae@xl-a.fr
www.xl-a.fr



(crédit photo : Pedro Kogen)

BASSINET TURQUIN PAYSAGE

Bassinnet Turquin Paysage est une agence volontairement généraliste, intervenant à tout type d'échelles, programmes et contextes. Depuis 2010, l'agence rassemble autour de Grégoire Bassinet et Rémy Turquin, une équipe aux profils variés et complémentaires. Au service des projets, de ceux qui les portent comme de ceux qui les pratiqueront, elle revendique une vision transversale de l'aménagement en affirmant la force projectuelle du paysage appréhendé dans toutes ses dimensions. BTP est lauréat des AJAP 2014, prix décerné par le Ministère de la culture et de la communication, où le projet de Mirabel a été présenté.

Contact : Grégoire Bassinet
173 rue Legendre, 75017 Paris, France
T : +33 6 14 63 36 83
M : contact@btpaysage.com
www.bassinnet-turquin-paysage.com



2014



Vue d'ensemble depuis la Grand'Rue (crédit photo : Philippe Ruault)

SITUATION	Mirabel (1 014 hab.), Tarn-et-Garonne, France
DATES	Concours : février 2012 Livraison : mars 2015
SURFACE	Mairie 300 m ² Sdp, espace public 2600 m ²
TYPE DE COMMANDE	Public
PROGRAMME	Bâtiment administratif, Aménagement urbain
BUDGET	1 100 000 €HT (Mairie 570 000 €HT, espace public 530 000 €HT)
MAÎTRISE D'OUVRAGE	Commune de Mirabel Société d'Économie Mixte d'Aménagement de Tarn-et-Garonne
ARCHITECTE	Xavier Leplaë Architecte
ÉQUIPE	Xavier Leplaë, Cécile Renaudie, Eve Gros-Rosanvallon, Eliott Albaz
PAYSAGISTE	Bassinnet Turquin Paysage
ÉQUIPE	Grégoire Bassinet, Rémy Turquin, Jeanne Bassinet, Léo Stoaffes
BET GÉNÉRALISTE	Grontmij BEFS
ÉCONOMISTE	Sébastien Lalanne
IMAGE DE SYNTHÈSE	Mizuho Kishi
BUREAU DE CONTRÔLE	Apave
SPS	Covéis
ENTREPRISES	ESBTP & Flores TP / vrd ETC / gros oeuvre ETS / étanchéité Alufer / menuiseries extérieures Solfacade / enduits de façade Lagarrigue / plâtrerie, peinture, faïence Brunet / menuiserie intérieure Sorespi / sols coulés JPF / chauffage, ventilation, climatisation Fauché / électricité Richin / plantations et jeux
CRÉDITS PHOTOS	Philippe Ruault Rémy Turquin Xavier Leplaë Architecte

Page suivante :
Jeux pour enfants
à l'ombre du grand cèdre
(crédit photo : Philippe Ruault)

